

COMMISSION FEDERALE DES JUGES ET ARBITRES  
DIRECTION TECHNIQUE NATATIONALE – NATATION COURSE  
CELLULE OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE

A l'attention :

- ✓ Des Présidentes et Présidents de Ligues régionales
- ✓ Des Conseillers techniques sportifs
- ✓ Des Responsables régionaux des officiels
- ✓ Des Présidentes et Présidents de club

DISPOSITIF TRITON  
2<sup>ème</sup> phase d'utilisation menée par la FFN

**CONTEXTE :**

La FFN a mis en œuvre depuis 2018 une expérimentation d'utilisation de ce matériel de recueil de données des modalités de nage favorisant l'analyse des performances et l'amélioration de la détermination des axes d'entraînement.

Expérimenté lors de compétitions nationales à l'été 2018, ce matériel est depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019 interdit dans nos compétitions nationales : La FINA interdit l'utilisation de ce matériel en compétition, les fédérations nationales se doivent de suivre cette interdiction dans ses compétitions référencées par la FINA et la LEN: Championnats de France qualificatifs pour des compétitions JO, FINA et/ou LEN, Meetings internationaux (Golden tour, Mare Nostrum,...)

**EVOLUTION DU PROJET :**

Le protocole d'utilisation du dispositif Triton évolue avec les orientations suivantes :

- ✓ Des tests adaptés aux structures et déterminés en collaboration entre les entraîneurs et l'équipe fédérale Triton, sur le site d'un CAF de chaque Ligue
- ✓ Une formation directe en région par un membre de l'équipe fédérale Triton afin :
  - D'assurer la formation à l'utilisation et à l'exploitation des données dans chaque région\*
  - De contribuer à fédérer les équipes techniques régionales
  - De valoriser les CAF dans les Ligues
  - De valoriser l'investissement de la FFN dans cet outil au service des nageurs, des entraîneurs et des Ligues
- ✓ Une autorisation dans toutes les compétitions fédérales autres que celles inscrites aux calendriers de la FINA et de la LEN

**PROTOCOLE :**

- ✓ Pour la mise en œuvre à des fins de suivi des entraînements :
  - Un courrier va parvenir très prochainement à l'attention des Présidentes et Présidents de Ligue, des CTS, et des responsables de CAF qui proposera la venue dans les meilleurs délais d'un membre de l'équipe fédérale Triton en Région\*
  - La Ligue défini avec son CTS et l'ETR les entraîneurs référents Triton dans sa région, incluant le/les entraîneurs des CAF et programme la journée de travail en concertation directe avec le membre de l'équipe fédérale Triton
  - La journée prévoit 3 moments clés :
    - Utilisation de l'outil en condition réelle d'entraînement avec quelques nageurs portant le boîtier : Mettre en route, découvrir les données recueillies, déterminer les options d'affichage sur la tablette, les bonnes pratiques pour une bonne utilisation... Au cours de cet entraînement les nageurs parcourront un 400 m pour avoir un support exemple
    - Téléchargement du fichier sur le site et transformation des données brutes en tableaux et graphiques intelligibles en se servant des données du 400m

- Temps d'échanges et de partages sur les tests qui seront propres aux structures ainsi que sur les dates ou périodes de leur réalisation
- L'équipe fédérale se chargera de construire les fichiers d'exploitation des données pour chaque Ligue et les transmettra à l'équipe Triton en région
- L'équipe régionale et le membre de l'équipe fédérale Triton resteront en contact afin d'assurer le suivi
- ✓ Pour l'utilisation en compétition :
  - Les compétitions concernées par l'autorisation d'utiliser Triton :
    - Les championnats de France non concernés par une qualification en compétition JO ou FINA ou LEN. En 2020-2021 : Les Championnats de France Jeunes à Pau et les championnats de France Open d'été à Dunkerque
    - Les championnats régionaux et départementaux
    - Les meetings labellisés nationaux et régionaux
  - Le processus lors de la compétition pour déclarer l'utilisation :
    - Déclaration par les entraîneurs au Juge arbitre jusqu'à 1 heure avant le début de la compétition : Préciser le nom du nageur ainsi que les épreuves concernées
    - Le JA établi la liste et la transmet à la chambre d'appel
    - La vérification se fait à la chambre d'appel au moment de la remise de la fiche de course
    - Le JA transmet cette liste également au référent régional Triton : C'est un moyen de suivre le volume d'utilisation de cet outil
- ✓ Pour le suivi des données et de l'utilisation de l'outil Triton
  - Le référent Triton en région assure le suivi de l'ensemble des compétitions et du nombre de performances enregistrées
  - Le référent Triton en région recueille également les données des tests
  - Il transmet ces informations 2 fois par saison

\*Les Ligues des DOM-TOM seront invitées à un temps de présentation lors des championnats de France hiver en bassin de 50m de Saint Raphaël